



En Île-de-France, nous comptons près de 9 000 membres (adhérents, donateurs et actionnaires) dont une majorité à Paris et dans la première couronne et de nombreux bénévoles motivés. Le nombre d'adhérents à l'association **augmente** chaque année montrant un soutien constant pour atteindre un peu plus de 1 300 en 2024, un record. Nous constatons que les actions que nous avons mis en place pour améliorer la fidélisation des adhérents ont porté leurs fruits. En 2025, nous souhaitons également améliorer notre communication auprès des sympathisants franciliens, et faciliter leur entrée effective au sein de notre mouvement.

Il nous faut aussi développer ce qui constitue le socle de référence de notre capacité d'acquisition que sont les actionnaires de la Foncière.

Dans la période politique actuelle qui produit des textes législatifs et réglementaires qui ne promeuvent pas l'agroécologie, il est essentiel de réaffirmer notre ambition associative pour les années à venir : œuvrer en tant que mouvement citoyen et propriétaire de foncier agricole pour porter un changement radical du modèle agricole francilien vers une agriculture paysanne et biologique.

Un rappel de nos priorités stratégiques, en cohérence avec les fondamentaux de la Charte de Terre de Liens, résumés en trois valeurs : agriculture écologique, éducation populaire et finance solidaire.

- 1/ Assurer la pérennité économique de l'association en veillant à garantir un certain niveau d'indépendance financière ;
- 2/ Contribuer à de nouvelles installations paysannes, directement sur de nouvelles fermes Terre de Liens ou en accompagnement d'autres acteurs (collectivités locales, propriétaires privés, etc.) ;
- 3/ Être reconnu comme acteur pour une agriculture paysanne et biologique à travers le renforcement de nos actions sur le territoire et dans les instances régionales et départementales ;
- 4/ Renforcer la dynamique associative en mobilisant de nouveaux bénévoles et de nouvelles compétences et en consolidant notre conseil d'administration par un processus d'accueil.

Nos orientations pour l'année 2025 :

A / En nous appuyant sur nos salariées, développer l'action foncière de Terre de Liens (préparation de nouvelles acquisitions) ainsi que l'appui aux installations et transmissions en renforçant ABIOSOL.

B / Participer activement à la mise en œuvre d'un nouveau Plan Bio annoncé par le Conseil Régional dont le but est de poursuivre le développement de l'agriculture biologique de proximité.

C / Mettre en œuvre la nouvelle convention pluriannuelle avec l'AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie) sur les zones à "enjeux eau " en sensibilisant et accompagnant les collectivités dans l'élaboration d'une stratégie foncière protectrice des zones de captage, plus particulièrement dans le sud de la Seine-et-Marne,

D / Après une première acquisition en 2024 avec la Fondation TdL, poursuivre le chantier initié avec la Ville de Paris afin d'élaborer une stratégie pour préserver le foncier agricole et installer de nouveaux paysans dans un rayon de 250 km autour de Paris en lien avec les Associations Territoriales TdL du Grand Bassin parisien.

E / Poursuivre nos collaborations fructueuses avec les associations de protection de l'environnement France Nature Environnement Île de France et la délégation de la Ligue de Protection des Oiseaux pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.



Île-de-France

F / Promouvoir auprès des fermiers Terre de Liens franciliens le programme Biodiversité de la Fondation TdL et les aider à mener des opérations dans leurs fermes ; continuer à organiser des événements et des chantiers avec la coopération des fermiers et en lien avec Agrof'île .

G / Après le vote décevant de la Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole devenu "*loi d'orientation pour la Souveraineté en matière agricole et renouvellement des générations en agriculture*", nous devons poursuivre notre plaidoyer pour présenter et défendre notre vision de l'agriculture du XXI siècle en lien avec nos partenaires d'ABIOSOL et, grâce aux ressources mises à notre disposition par la Fédération et la Fondation, construire notre place dans le dispositif d'accueil des porteurs de projets.

H / Conforter les groupes de travail :

Le groupe Plaidoyer constitué se donne comme mission :

■ de redéployer en Île de France le plaidoyer élaboré par la commission nationale, comme ce fut le cas pour le projet de loi d'orientation agricole mentionné ci-dessus et également pour les autres propositions ou projets de loi en cours et à venir relatifs au foncier agricole, au renouvellement des générations, ...

■ de se mobiliser, en amont, des élections municipales 2026 en mettant à disposition des bénévoles une « boîte à outils » avec comme fil conducteur le contenu du rapport 2025 sur la souveraineté alimentaire pour permettre aux bénévoles de s'approprier les caractéristiques de leur territoire en vue de rencontrer, le moment venu, les candidats aux élections.

Le groupe Urbanisme constitué pour apporter une expertise, un espace de ressources et aider à la prise de position sur les questions franciliennes et locales d'aménagement et d'urbanisme doit trouver de nouvelles forces vives pour les chantiers à venir,

Le Pôle Communication-Collecte s'est doté d'un groupe de travail et d'un comité de pilotage Mécénat. L'objectif de ce groupe de travail est de développer l'autonomie financière de l'association par la recherche de fonds privés et la consolidation des partenariats existants, en mobilisant l'ensemble de nos membres autour de cet objectif. Aussi, une stagiaire ayant pour mission le développement du mécénat et de la philanthropie sera accueilli au premier semestre 2025.

I / Pour accomplir nos missions, nous souhaitons mobiliser de façon plus efficace les compétences et l'énergie des bénévoles. L'équipe salariée, stabilisée, joue un rôle central dans la découverte de ces compétences et dans l'accompagnement des bénévoles vers les 3 pôles d'activités opérationnels. Nous nous sommes dotés d'un parcours bénévole afin de fortifier les pôles opérationnels de l'association par l'accompagnement et par la formation. Le travail spécifique auprès des groupes locaux existants ou à créer, doit être poursuivi; notamment en seconde couronne, ainsi que le développement opérationnel de réflexions thématiques (suivi des fermes, soutien sur les questions économiques des porteurs de projets, et bien d'autres encore à créer...).

J / Prendre le temps de réfléchir collectivement et définir les priorités stratégiques de l'association pour la période 2026-2028 ; Participer activement à l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle à l'échelle commune de l'ensemble des structures du Mouvement Terre de Liens sans oublier la participation aux commissions et groupes de travail thématiques .

Jean Marc Frohard,
pour le conseil d'administration,